

## Énergie éolienne

# 1,5 milliard de DH pour la réalisation du parc de Boujdour

D'une puissance installée de 100 MW, le futur parc éolien de Boujdour sera érigé sur 405 hectares pour un coût de 1,5 milliard de DH (hors taxe). Le projet, dont la mise en service est prévue pour mi-2019, comprendra une trentaine d'éoliennes de puissance unitaire 3,6 MW chacune, dont les tours et les pales seront fabriquées totalement au Maroc.

Le projet du parc éolien de Boujdour se précise. D'une puissance installée de 100 mégawatts (MW), le futur parc nécessitera 1,5 milliard de DH (hors taxe) pour sa réalisation. Sa mise en service est prévue pour mi-2019, selon le porteur du projet l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). À noter que ce parc s'inscrit dans le cadre du Projet éolien intégré 850 MW, qui comprend quatre autres projets éoliens. À ne pas confondre donc avec le parc éolien Aftissat au sud de Boujdour, un projet privé développé par la société Énergie éolienne du Maroc (EEM), une filiale de Nareva (201,6 MW pour un coût de 4 milliards de DH). Situé à environ 7 km, à vol d'oiseau, au nord-est de la ville de Boujdour, le futur parc éolien de 100 MW, dont la construction devra démarrer début 2018, «sera érigé sur 405 hectares et comprendra une trentaine d'éoliennes de puissance unitaire 3,6 MW chacune, dont les tours et les pales seront fabriquées totalement au Maroc.», indique l'ONEE à l'occasion d'une journée d'information publique dédiée à la présentation du projet du futur parc éolien de Boujdour.

D'une puissance installée de 100 MW, le projet du parc éolien de Boujdour, s'inscrit dans le cadre du Projet Éolien intégré 850 MW, qui comprend quatre autres parcs éoliens : Jbel Lahdid - Province d'Essaouira (200 MW), Tanger (70 MW), Midelt (180 MW) et Tiskrad - Province de Tafaya (300 MW). En effet, les pales d'éoliennes devront être fournies par l'usine Siemens Gamesa fraîchement inaugurée à Tanger. Sur le plan environnemental, les conclusions de l'étude d'impact environnemental et social montrent que «le projet ne présente pas d'impact négatif et respecte les normes environnementales en vigueur». Par ailleurs, ce projet permettra d'éviter les émissions dans l'atmosphère d'environ 300.000 tonnes de CO2/an. Notons que le projet de Boujdour sera dé-



L'électricité produite par le parc sera vendue en exclusivité à l'ONEE dans le cadre du contrat d'achat et de fourniture d'électricité (PPA) conclu pour une durée de 20 ans.

veloppé dans le cadre du partenariat public-privé, où l'ONEE et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social s'associeront au consortium «Nareva Holding (Maroc)/Enel Green Power (Italie)», pour créer la société de projet. Cette société sera chargée de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation et maintenance du parc éolien ainsi que de la vente, en exclusivité à l'ONEE, de l'électricité produite dans le cadre du contrat d'achat et de fourniture d'électricité (PPA) conclu pour une durée de 20 ans. Rappelons que le Projet éolien intégré 850 MW, un marché d'environ 12 milliards de DH, est confié au groupement Nareva/Siemens Gamesa/Enel suite à un appel d'offres international lancé par l'ONEE. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de promotion des énergies renouvelables, visant à porter la capacité éolienne installée au Maroc à 2000 MW à l'horizon 2020. ■

Moncef Benhayoun

L'ONEE et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social s'associeront à «Nareva Holding (Maroc)/Enel Green Power (Italie)», pour créer la société de projet de Boujdour.